

INDECOSA-CGT

INDECOSA

CGT



INDECOSA-CGT



la cgt **54 CONGRÈS**
ON S'ORGANISE **DES SYNDICATS,**
TOURS - 1^{ER} AU 5 JUIN 2026

INDECOSA-CGT

À toutes et tous les syndiqué-e-s

de la CGT

Indecosa-CGT dans ses fondamentaux

En 1979 la CGT a créé son association de consommateurs : INDECOSA-CGT.

Une association loi 1901 agréée par l'État, association de consommateurs, dotée depuis 2018 d'une reconnaissance spécifique qui la place parmi les 5 plus importantes associations de défense des consommateurs en France.

Pour ce 54e Congrès nous avons interviewé Sophie Binet pour réaffirmer la complémentarité d'Indecosa-CGT avec la CGT dans les luttes pour un avenir meilleur.

Crédit @manuel_Lagos



Indecosa-CGT : En 1979, la confédération CGT crée une association de défense des consommateurs Indecosa-CGT pour porter sa parole dans les instances où le syndicalisme n'a pas le droit d'intervention. A ton avis, cette mission est-elle, en 2026, toujours utile ?

Sophie Binet : Plus que jamais ! Les multinationales n'ont jamais été aussi puissantes. On voit que la « concurrence libre et non faussée » a en fait été utilisée pour démanteler les services publics et constituer des oligo-

poles privés contrôlant même l'information. PFAS, Cadmium, ... Les scandales environnementaux se multiplient mais sont étouffés par les pouvoirs publics pour ne pas nuire aux intérêts des multinationales. Il y a donc plus que jamais besoin de défendre les consommateurs mais aussi de travailler pour créer de nouvelles convergences d'intérêts avec les salariés.

La mondialisation néolibérale a mis salariés et consommateurs en concurrence en mettant fin à ce que certains appelaient le « compromis fordiste », c'est-à-dire le fait que les patrons aient intérêt à augmenter les salaires pour soutenir la consommation.

Depuis les années 1980, le libre-échange a laminé nos industries mais a dans le même temps permis aux travailleurs d'accéder à une masse considérable de production à bas coût dont l'usage s'est démocratisé. On arrive aujourd'hui au bout de ce cycle. D'abord d'un point de vue environnemental, car cette surproduction de produits, beaucoup moins durables qu'avant, est une catastrophe. Ensuite d'un point de vue social car la désindustrialisation s'est traduite par

un déclasserement massif, des millions de travailleurs et de travailleuses ne peuvent plus vivre de leur travail, des territoires entiers sont dévastés, les services publics sont paupérisés...ce qui fait le lit de l'extrême droite.

Mais aussi d'un point de vue économique car on voit, contrairement aux discours tenus auparavant par le patronat et les décideurs politiques, qu'il ne peut y avoir d'industrie sans usine et de pays sans industrie. Il faut donc relocaliser mais aussi transformer les modes de production et de consommation, avoir une production et une consommation plus durable et plus sobre.

Pour travailler ce nouveau paradigme, nous avons besoin d'INDECOSA !

Indecosa-CGT : Actuellement beaucoup de syndiqué-es Cgt y compris en responsabilités ignorent l'existence d'INDECOSA. Ce constat est-il partagé par la Confédération ? Si oui, comment pouvons-nous y remédier ensemble ?

Sophie Binet : Cette question est liée à celle de notre capacité à faire vivre les questions de vie syndicale. L'exis-

tence d'une vie syndicale, par l'accueil de nos syndiqués en pointant notre histoire, et ce que nous défendons est essentiel : la création de notre association de consommateurs est à porter comme un outil de notre organisation, qui plus est alors que chaque adhérent l'est de fait à INDECOSA à travers sa cotisation. Il est donc de son droit de le savoir et à notre organisation de son devoir de l'expliquer.

Du matériel existe, faisons-le vivre dans les formations syndicales, d'accueil, et les autres. Portons la volonté dans les syndicats de faire connaître les sujets d'intervention et les convergences possibles avec les batailles menées.

« Ensemble, nous avons les moyens de relever les défis qui nous sont posés dans la période à venir »

Indecosa-CGT : Comment vois-tu la complémentarité « syndicalisme et association de défense des consommateurs » ?

Sophie Binet : En premier lieu, qu'elle perdure, et que nous soyons conscients de son intérêt à tous les niveaux de notre organisation. Cela passe par la prise en compte des organisations pour l'organiser, pour s'en servir sur les sujets tels que le logement, la santé, alors que l'association porte la parole des usagers, eux-mêmes salariés, privés d'emploi ou retraités que nous défendons quotidiennement.

Chacun dans ses prérogatives, cette complémentarité est essentielle. Elle est à renforcer alors que les richesses produites captées par le patronat doivent servir au développement des services publics, des besoins des citoyens en territoires : là où les antennes Indecosa-CGT peuvent contribuer aux batailles menées par nos organisations territoriales et professionnelles sur des sujets comme la défense d'un hôpital, de bureaux de poste ou encore pour le droit au

logement. Les choses avancent. Un travail est déjà fait par des unions départementales pour aider à trouver des représentants chez les bailleurs sociaux. Il en est de même avec le fait de donner les moyens de vivre à l'association, en permettant la tenue de permanences dans les UL ou même de laisser le siège de notre association dans les locaux CGT.

C'est une porte d'entrée utile à notre syndicalisme, un autre moyen de montrer la CGT et de nous déployer. Dans de nombreux territoires, Indecosa-CGT permet la syndicalisation et notre renforcement.

C'est un atout indispensable pour donner du sens à la place du syndicalisme sur les sujets sociétaux que nous défendons.

Indecosa-CGT : A l'issue de son 54ème Congrès, qu'attend la CGT de son association de défense des consommateurs pour les prochaines années ?

Sophie Binet : Nous avons besoin qu'INDECOSA nous aide à réfléchir sur le nouveau pacte productif à construire pour relocaliser et décarboner la production et la consommation. Pour cela il nous faut renforcer deux choses :

- Une meilleure imbrication avec la Confédération pour que l'activité revendicative soit travaillée en cohérence
- La construction de l'unité pour qu'INDECOSA nous permette d'avoir une stratégie d'influence en direction de toutes les organisations et associations de consommateurs.

Ensemble, nous avons les moyens de relever les défis qui nous sont posés dans la période à venir !

SOMMAIRE

- P2 - Interview de Sophie Binet
- P4 - Colloque sur l'Alimentation
- P6 - La Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition & le Climat (SNANC)
- P7 - La Nutrition, focale sur le Nutri-Score
- P9 - La précarité alimentaire
- P12 - Colloque sur le Numérique
- P18 - Colloque sur l'Eau
- P24 - La CGT dans notre ADN
- P25 - Collectif Santé
- P26 - Collectif Logement
- P27 - Collectif Alimentation
- P28 - Collectif Eau
- P29 - Collectifs International et Banque & Assurance
- P30 - Collectif Formation
- P31 - Le IN Magazine pour informer

Pour le 54^{ème} congrès de la CGT, Indecosa-CGT tient un stand pour discuter et échanger avec tous les camarades. Son assemblée générale a décidé, qu'à l'occasion de ce moment et à l'issue du congrès, Indecosa-CGT s'adressera à chaque syndiqué.e.

Elle partagera en particulier nos rapports de nos 3 derniers colloques. Cela te permettra de découvrir **l'analyse, l'expertise et les revendications que porte Indecosa-CGT**, notamment sur trois domaines importants, que sont, **l'alimentation, la société numérique et l'eau.**

Le présent livret permet de faire un tour d'horizon des différentes actualités et actions organisées par l'association.



POUR LES CONSOMMATEURS & LES CONSOMMATRICES

COLLOQUE sur l'ALIMENTATION

Montreuil, le 23 novembre 2023



LES ENJEUX DE L'ALIMENTATION, PRÉOCCUPATION MAJEURE AU CENTRE DES ANALYSES & ACTIONS D'INDECOSA-CGT

Indecosa s'est toujours préoccupée des enjeux de l'alimentation. Début 1993 déjà, l'enquête nationale sur l'alimentation réalisée par ses associations départementales et locales, l'avait menée à réclamer un meilleur contrôle des prix des produits alimentaires.

Les années 90 feront émerger la nécessité de débattre de questions d'importance liées à la consommation, tout particulièrement sous l'angle de la sécurité alimentaire. Suivront, en 1999, cinq colloques décentralisés entièrement consacrés à l'alimentation: Caen (*La transformation alimentaire*), Lille (*Quels choix sur l'agriculture intensive, raisonnée, bio ?*), Nantes (*La distribution*), Agen (*Les OGM*), Paris (*Colloque conclusif sur l'ensemble des thématiques abordées, de portée européenne*).

Les thèmes soulevés dans les années 1990-2000 restent d'une actualité brûlante, qu'il s'agisse d'indépendance, de

santé ou d'insécurité alimentaire. Avec une triste constance ; la primauté du business sur la **santé humaine, la biodiversité, les droits des consommateurs** et sur les **moyens accordés par l'État** — progressivement amoindris — aux **associations qui assurent leur défense**.

Le colloque organisé le 23 novembre 2023 par Indecosa-CGT, consacré à « L'alimentation, la nutrition et la précarité alimentaire » s'est tenu au cours d'une période d'élaboration de la « Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat » (SNANC). Issue de la loi climat et résilience de 2021, recommandée à l'origine par la Convention Citoyenne, elle s'inscrit dans une longue série de plans, dispositifs ou programmes nationaux intéressant l'alimentation et la nutrition. Elle s'enrichit désormais d'une dimension environnementale.

Pendant malgré la mobilisation de kyrielle d'instances, institutions, experts et





associations, la SNANC vient seulement d'être publiée en février 2026, alors qu'elle était attendue pour juillet 2023. Si elle comporte quelques avancées, elle reste aujourd'hui très en deça des enjeux de santé publique.

L'alimentation, quelle que soit l'époque, a toujours été un enjeu majeur pour toutes les sociétés. Le système alimentaire évolue en fonction des soubresauts de l'Histoire, de l'évolution sociétale et de l'économie capitaliste. Nous connaissons aujourd'hui une période de forte instabilité alimentaire. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a mis en lumière la dépendance de la quasi-totalité des pays, dont la France, face à un marché mondial éclaté pour ce qui concerne, en particulier, les productions de première nécessité. Cela pose la question d'une mise en péril de la stabilité des sociétés par les systèmes alimentaires mondiaux. En France, 7^{ème} puissance économique mondiale, près de 12 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. La précarité alimentaire touche officiellement près de 8 millions de Français.

Les progrès techniques dans les domaines de la conservation des aliments, du stockage, de la distribu-

tion, du froid, du conditionnement, les connaissances biologiques sur les transformations des produits pouvaient laisser penser que les questions sanitaires seraient au XXI^{ème} siècle parfaitement maîtrisées.

Or, les crises multiples que nous avons connues ; vache folle, lait contaminé de Lactalis, chocolats Kinder, etc., destruction des sols par les cultures intensives, toxicité par l'utilisation massive de pesticides, d'herbicides, pratique de l'élevage intensif et leurs conséquences sur la qualité des nappes phréatiques, sans compter la rupture des chaînes du froid dans la distribution, etc., démontrent que le chemin est encore long vers une sécurité sanitaire alimentaire efficace.

C'est dans ce contexte que la France prenait enfin l'initiative de mettre en place une stratégie sur l'alimentation. Il nous a donc semblé pertinent d'interroger cette future stratégie et d'évaluer ses objectifs, ses aspects positifs, ses insuffisances, les moyens mis en œuvre pour la réaliser selon les axes proposés. Et enfin, cette stratégie correspond-elle aux besoins de notre nation et des citoyens ?

Nous avons structuré notre colloque autour des trois thématiques suivantes :

- La Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC) ;
- La nutrition avec une focale sur le Nutri-Score ;
- La précarité alimentaire.

Les intervenants à ce colloque ont représenté : le ministère de l'agriculture, Le Conseil National de l'Alimentation (CNA), le réseau action climat (RAC), l'équipe de recherche d'épidémiologie nutritionnelle (EREN), inspecteur l'IGAS, le Secours populaire, la Confédération Paysanne, la FNAF CGT et Indecosa-CGT.



La stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC)

Rappelons la mission de la SNANC, dont la prérogative consiste à définir les orientations d'une politique de l'alimentation, respectueuse de la santé humaine, protectrice de la biodiversité, du climat et de tous les enjeux environnementaux, socialement accessible à tous, économiquement viable, tout en rémunérant ses acteurs. Elle est aussi facteur de résilience et de souveraineté alimentaire.



Tout remettre à plat sans à priori » : les mots du représentant des ministères concernés, au sujet de l'alimentation, à partir des recommandations existantes, avec le concours du Conseil National de l'Alimentation et du Haut Conseil de la Santé Publique dont les avis sont très structurants. Sans oublier la société civile, qui s'est notamment exprimée dans une très large mobilisation du monde associatif, notamment via une *Lettre ouverte de 103 organisations* (dont Indecosa-CGT) à l'attention d'Élisabeth Borne :

« Il est urgent que l'État régule plus strictement le secteur agroalimentaire pour assurer une alimentation saine et durable à toutes et tous ».

L'objectif est de s'assurer que des politiques pourront être mises en place, qu'elles seront efficaces et qu'elles auront un véritable impact. **L'enjeu de gouvernance au sein de la SNANC est également souligné** pour parvenir à articuler les différents échelons et tenir les engagements internationaux de la France en matière de développement du-

nable, les engagements européens en termes d'émission de gaz à effet de serre, les engagements nationaux et objectifs programmatiques. Par exemple, le gaspillage alimentaire qui doit être divisé par deux. La future SNANC se situe donc à la croisée des enjeux d'alimentation durable, de santé publique, de nutrition, de préservation de la biodiversité, du climat et de transition écologique.

Instance consultative et indépendante, le Conseil National de l'Alimentation (CNA), rattaché à quatre ministères — agriculture, santé, environnement et économie — saisi par la SNANC, a remis sa contribution (122 recommandations dont 37 identifiées comme prioritaires) qui a dégagé 3 principaux constats :

Le premier constat : « aller vers des régimes alimentaires plus durables, plus accessibles à tous ».

Le deuxième constat vise l'amont de la chaîne alimentaire. Il incrimine les modes de production, de transformation et de distribution

pour « les rendre plus compatibles avec des systèmes alimentaires durables ». Pour exemple, l'agriculture, si elle est un levier clé pour atténuer le changement climatique, le secteur est aujourd'hui confronté à des difficultés systémiques qu'il lui faudra surmonter pour assurer la transition vers des pratiques agricoles plus durables.

Le troisième constat porte sur la gouvernance. Elle doit être plus inclusive et plus transparente pour agir sur l'environnement alimentaire, se rapprocher des citoyens, notamment au niveau des territoriaux. « Mieux consommer demain » est également un axe fort des propositions du CNA.

Voté le 5 avril 2023, l'avis du CNA destiné à la SNANC a recueilli 41 voix pour, 18 contre et 7 abstentions. Une majorité mais pas un consensus. Les acteurs privés et différents lobbies renâclent sur un certain nombre de préconisations. 19 des 39 recommandations prioritaires sont ainsi rejetées. C'est le cas par exemple de la réglementa-

tion du marketing et de la publicité — pour les produits à l'encontre d'une alimentation équilibrée, saine et durable — combattue par l'Association Nationale de l'Agroalimentaire (ANIA), la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), et La Coopération Agricole (LCA).

La FNAF-CGT insiste sur les tares « systémiques » des politiques actuelles et se réjouit d'une SNANC attendue depuis des années par notre pays pour ne plus subir la domination politique, économique, sociale et culturelle des intérêts privés qui bafouent le droit des peuples à se nourrir. Une rupture avec le système actuel est nécessaire pour répondre aux besoins alimentaires, en qualité et en quantité, autant qu'une intégration, dans la politique agricole et alimentaire, des dimensions nutritionnelles et sanitaires.

Les grands groupes agroalimentaires standardisent nos produits, uniformisent les goûts et soumettent l'agriculture à leurs objectifs. Le tableau est sombre : des industries de transformation ferment, sont délocalisées ou concentrées sur certains territoires au mépris d'une implantation harmonieuse sur l'ensemble du territoire qui rapprocherait les bassins de production et de consommation. Pour être garantie, notre indépendance alimentaire nécessiterait une planification nationale articulée sur les spécificités et traditions agricoles et alimentaires de notre pays sans mise en concurrence régionale, la relocalisation des productions agricoles, la reconstruction des filières de production et de transformation. Pour reconquérir des positions, la France devra adopter des politiques de développement indépendantes pour valoriser ses richesses, son expérience, ses capacités humaines, ses atouts géographiques et climatiques.

La nutrition : focale sur le **Nutri-Score**

Le principe du Nutri-score est simplissime : 5 couleurs pour cinq lettres, de A à E, pour synthétiser les qualités nutritionnelles d'un aliment et permettre au consommateur de comparer facilement les produits sans devoir décrypter ce qui figure à l'arrière du paquet.



Le Nutri-score est tout sauf un interdit, la lettre D ou E ne dit pas qu'il faut arrêter de consommer un produit, elle recommande seulement d'en manger moins souvent ou en moindre quantité.

Les fabricants n'ont pas l'obligation d'apposer le logo, la réglementation européenne ayant retenu le caractère volontaire de l'information que l'industriel entend faire apparaître sur la face de l'emballage. En pratique, les marques engagées dans le Nutri-score représentent aujourd'hui 58 % du volume des ventes en France. Mais d'importantes marques françaises ou internationales s'entêtent à refuser catégoriquement un Nutri-score, qui, à leurs yeux, dévaloriserait leurs produits trop gras, trop salés et trop sucrés.

Depuis sa conception, en 2014, par l'équipe de recherche épidémiologique nutritionnelle de l'INSERM, et validé par des centaines de scientifiques par le monde, il a marqué de nombreux points et surmonté autant de résistances, jusqu'à l'opposition farouche de l'agro-industrie et de ses lobbies. Le Nutri-score est l'histoire et l'actualité d'un combat sanitaire d'envergure européenne et mondiale.

Tandis que le Brésil, le Canada, le Chili ou Israël ont déjà rendu obligatoire le Nutri-score, sept pays européens se sont contentés de l'adopter et de se coordonner pour le promouvoir : la France, la Belgique, l'Allemagne, les Pays Bas, l'Espagne, la Suisse et le Luxembourg. En face, l'Italie d'extrême-droite a pris des mesures législatives pour interdire l'entrée sur son territoire de produits siglés Nutri-score. L'Italie, qui mène la fronde, rallie sous sa flamme tricolore la Grèce, la Roumanie, la Hongrie, la République tchèque.

Suite page 8



Suite de la page 7

À la mesure des succès du Nutri-score qui convainc de plus en plus de producteurs, d'industriels et de distributeurs, une contre-attaque de certains grands groupes industriels et d'États s'organise dès 2021 contre « *l'empêcheur d'empoisonner en rond* ».

Un projet de réglementation européenne — *plus contraignante qu'une directive* —, les conduit à peser sur un règlement qui retiendra le principe d'un logo unique mais qui ne sera pas le Nutri-score. Malin. Le Nutri-score n'étant pas obligatoire, il disparaîtrait « naturellement » de tous les emballages au profit d'un label obligatoire élaboré sur mesure par les marionnettistes du profit.

Les consultations lancées par les instances européennes vont toutefois plébisciter sans appel le Nutri-score. Des centaines de sociétés, comités, collectifs, consommateurs et d'autorités scientifiques désignent le Nutri-score comme étant l'outil le plus clair, le plus accessible et le plus performant, notamment au service des populations défavorisées, qu'il convient de soutenir dans la modification de leur alimentation. La principale faiblesse du Nutri-score vient du fait « *qu'il n'est pas obligatoire* ».

Mais à l'automne 2022 la Commission européenne déclare subitement et sous la pression des frondeurs qu'il faut encore prendre le temps.

L'algorithme du Nutri-score datait de 2014 et avait peu évolué, il a donc été révisé. Ce fut un travail de longue haleine mené par un groupe de chercheurs de 7 pays pour tenir compte des différents repères nutritionnels et des avancées de la science sur les relations entre alimentation et santé.

L'algorithme 2024 voit évoluer ses règles de calcul, durcit ou assouplit la note en fonction de la teneur des produits pour classer les aliments et les boissons en cohérence avec les principales recommandations alimentaires des pays européens et guider les consommateurs vers des choix éclairés et favorables à leur santé.

Le combat continue avec les scientifiques, les associations de défense des consommateurs et plus largement la société civile pour rendre le Nutri-score obligatoire en France et en Europe.

**« LE NUTRI-SCORE EST
L'HISTOIRE
ET L'ACTUALITÉ
D'UN COMBAT
SANITAIRE
D'ENVERGURE
EUROPÉENNE ET
MONDIALE »**

La précarité alimentaire

La précarité alimentaire touche près de 8 millions de Français, l'aide alimentaire en concerne 7 millions, un chiffre sans doute sous-estimé.

L'inflation redoutable des prix sur les produits alimentaires explique en grande partie le port d'une ceinture de plus en plus serrée : « plus 15 % sur un an dans la grande distribution », « une hausse qui est en accélération constante depuis décembre 2021 ». Quand on ne peut plus rogner sur le reste, on réduit plus encore ses dépenses alimentaires.

Comme si cela ne suffisait pas, les enquêtes montrent aussi que la précarité alimentaire ne frappe jamais seule à la porte du démuné. Les personnes en situation de précarité alimentaire présentent souvent des fragilités dans d'autres domaines comme le logement, la santé ou l'isolement. Souffrant de handicap ou d'une maladie longue durée, on est deux fois plus exposé au manque de nourriture, et si l'on vit dans un logement précaire, trois fois plus. 24 % des jeunes adultes de moins de 40 ans sont en situation d'insuffisance alimentaire. Dernier recours, faire appel à l'aide alimentaire. Elle concerne 2,4 millions de personnes en 2022. Le CREDOC a de son côté dévoilé en septembre 2023 qu'une personne sur deux touchée par la précarité alimentaire ne réclamait aucune aide.

L'aide alimentaire ne suffit pas non plus à répondre aux diverses précarités sociales dont s'entoure généralement la précarité alimentaire. De plus, telle qu'elle est pratiquée, l'aide alimentaire ne peut ni traiter les causes de la précarité ni prendre en compte les équilibres nutritionnels.

L'avis 91 du CNA ouvre quelques pistes pour créer des « solidarités alimentaires » au travers de coordinations territoriales. Localement et en impliquant tous les publics, des épiceries sociales et solidaires aux jardins partagés en passant par ces

tiers-lieux qui s'appuient sur le lien social pour lutter contre la précarité alimentaire. Idem au niveau des territoires où des échanges entre producteurs et consommateurs pourraient réduire les inégalités et améliorer la qualité de l'alimentation, par exemple au travers de groupements d'achats qui permettent d'acquérir des produits de qualité au meilleur prix. Quant aux projets alimentaires territoriaux (PAT), ils seront amenés à développer leurs volets inclusion sociale et lutte contre la précarité alimentaire.



**RIEN N'A CHANGÉ
CHANGEONS LA VIE !**

ASSOCIATION d'INFORMATION & DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS

INDECOSA-CGT

Le constat est d'une rare violence pour un pays hautement développé, 7^{ème} PIB du monde. La précarité alimentaire s'est accrue avec l'inflation. Les chiffres issus de l'enquête CREDOC 2022 frappent les consciences. Le nombre de Français déclarant ne pas manger à leur faim atteignait 16 % en 2022. Une personne sur six ! Avec une progression de 4 points en un an, supérieure à celle des six années précédentes. 45 % de la population estime manger suffisamment mais n'a pas accès à tous les produits souhaités.



Crédits : Secours Populaire

Le Secours populaire, présent au colloque pour partager son expérience en matière de pauvreté, estime que l'aide alimentaire est l'un des volets de la précarité sociale, aux côtés notamment du logement et de la santé. Le Secours populaire évoque une progression de 20 à 40 % du nombre de personnes accueillies depuis 2019 suivant les départements. Au total, près d'un million de personnes reçoivent un soutien alimentaire de l'association. Tous les types de profils sont accueillis :

accidents de la vie ou de parcours, perte d'emploi, divorce ou séparation... Les familles monoparentales représentent 40 % des bénéficiaires avec des différences selon les zones, urbaines ou rurales. En ruralité, les points communs sont ceux de la mobilité des familles, leur difficulté pour accéder aux soins, à l'emploi ou à l'alimentation tandis qu'en ville, c'est le public étudiant qui se développe.

Le 17^{ème} baromètre de la pauvreté et de la précarité réalisé par Ipsos à la demande du Secours Populaire, montre à quel point la précarité touche désormais une immense majorité de la population. Le phénomène ne concerne pas uniquement le profil type « *marginal* », il est d'ampleur et oblige à imaginer toutes solutions.

À la question « *avez-vous été pauvre dans l'année ou craignez-vous de l'être l'an prochain ?* », 58 % des Français ont répondu oui. Ces mêmes Français qui estiment que la pauvreté, c'est vivre avec un revenu inférieur à 1 377 euros par mois.

Face à l'insécurité alimentaire, la Confédération Paysanne vante les vertus d'un cadre macroéconomique susceptible de garantir à tous l'accès à une alimentation de qualité. Celui-ci pourrait se traduire par la création d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation. Avec trois piliers : « *un droit à l'alimentation pour tous* », rattaché à la personne, sans conditions de revenu, à hauteur de 150 euros par mois à dépenser dans un cadre conventionné ; ces lieux conventionnés seraient issus de la filière transformation et distribution sur des critères sociaux et environnementaux ; enfin, la cotisation serait prélevée sur la valeur ajoutée, basée sur une assiette dont le pourcentage reste à définir, entre 8 et 12 %, pour atteindre une masse socialisée de 120 à 150 milliards.

Autrement dit, dans une logique de marché, « *une Sécurité sociale de l'alimentation substituera une politique de la demande par celle de l'offre. Le conventionnement entraînera une sorte de planification de la production à partir et en fonction des besoins* ».

Conclusion :

Christian Khalifa, Président d'INDECOSA-CGT, rappelle l'engagement de l'association avec les 103 signataires de la lettre ouverte à l'ex-Première ministre Elisabeth Borne pour une SNANC hissée à la hauteur des enjeux écologiques, de justice sociale et de santé publique. « *Il faudra que l'État fasse le choix entre le consommateur et les sociétés agroalimentaires, sans parler de la grande distribution* », résume le Président. « *Le Nutri-score est la démonstration parfaite de ce que doit être une information claire du consommateur* », estime ensuite Christian Khalifa. « *Nous devons nous en emparer partout dans toutes nos associations, le promouvoir, débattre avec les consommateurs, faire signer la pétition* », poursuit le Président : « *un consommateur informé est un consommateur qui peut décider* ». Quant à la sécurité alimentaire, Indecosa-CGT est invitée à être partout « *acteur des expérimentations, sur la question des cantines, des jardins partagés, des épiceries solidaires...* ».

Enfin, « *l'alimentation doit devenir un droit fondamental* », martèle également le président de l'association des consommateurs CGT, « *il nous faut travailler collectivement à l'élaboration d'un projet de loi, comme nous l'avons fait pour le droit au logement opposable, la loi Dalo* ». Une invitation à l'action.

Pour aller plus loin tu pourras trouver sur notre site :

- La synthèse des vidéos de chaque intervenant et le verbatim en téléchargement

<https://indecosa.fr/compte-rendu-du-colloque-alimentation-nutrition-precarite-ou-va-t-on/>

- Ou télécharger notre revue IN Magazine relatant ce colloque

<https://indecosa.fr/colloque-alimentation-nutrition-precarite-ou-va-t-on>

« L'ALIMENTATION DOIT DEVENIR UN DROIT FONDAMENTAL »



**POUR INFORMER LES CONSOMMATEURS ET CONSOMMATRICES
 INDECOSA-CGT PROPOSE SES EXPERTISES À TRAVERS DIVERSES
 PUBLICATIONS : DOSSIERS, JOURNAUX THÉMATIQUES,
 HORS-SÉRIE COLLOQUES, ETC.
 RETROUVE LES SUR NOTRE SITE WWW.INDECOSA.FR**

COLLOQUE SUR LE NUMÉRIQUE

Montreuil, le 1er octobre 2024



LE NUMÉRIQUE A CECI DE PARTICULIER, LORSQU'IL SE RAPPORTE À LA CONSOMMATION ; IL CONCERNE AUSSI BIEN LES BIENS ET SERVICES QU'IL PRODUIT QUE L'ENVIRONNEMENT QU'IL IMPOSE AUX CONSOMMATEURS.

Imposer est bien le mot. Il est de plus en plus complexe de bénéficier d'un service public quelconque sans devoir passer par le numérique. Nos vies et leur rythme de plus en plus effréné nous poussent à acheter via le net, pour gagner du temps, pour comparer plus d'offres, pour bénéficier de meilleurs tarifs... Mais à quel moment exactement avons-nous donné notre accord pour que notre monde évolue en ce sens ? On nous rétorquera que l'usage fait l'acceptation, mais si toute alternative à ce modèle est entravée par notre quotidien, si chaque geste nous pousse à utiliser le numérique en nous le présentant comme le seul choix raisonnable et efficace, quelle marge de manœuvre nous reste-t-il exactement ?

Indecosa-CGT présente une singularité dans le monde des associations de consommateurs. En plaçant son attention sur le cadre de réalisation et de diffusion des biens que nous consommons et des services que nous utilisons, elle se démarque de l'approche quantitative / qualitative classique. À partir de cela, il était évident que notre approche de la

consommation numérique ne pouvait se faire qu'à travers l'étude des intentionalités qui la parcourent. Si le numérique cherche à façonner le monde et les rapports humains qui s'y produisent, dans quel sens opère-t-il ? À qui profite-t-il ? Qu'est-ce qui est réellement recherché à travers ce qui n'est au final qu'un outil ?

Le 1er Octobre 2024, alors que nous organisons à Montreuil un colloque sur le numérique, certaines personnes dans l'assistance, par ailleurs convaincues de la qualité des échanges tenus ce jour là, se sont étonnées. Pourquoi parler des intentions de l'extrême droite dans un tel colloque ? N'aurait-il pas été mieux de s'attarder plus avant sur les arnaques à la consommation et les moyens de lutter contre ?

Quelques semaines plus tard, commençait aux USA la campagne présidentielle. Aux côtés d'un Donald Trump ne ratant aucune occasion de déverser sa bile sur les boucs émissaires classiques du Capital (les migrants, les « assistés », les mauvais citoyens qui ne se mettent pas au garde à vous devant les symboles ché-

ris des va-t-en-guerre...), se tenait l'homme le plus riche du monde, désormais faiseur de rois, à la tête de l'un des fleurons du numérique, l'une de ces structures destinées à faire l'opinion, dans le sens invariable de ceux qui gouvernent et tiennent à continuer de le faire. Voilà pourquoi notre colloque était si essentiel aux côtés de nos luttes syndicales. Voilà pourquoi Indecosa-CGT est si importante pour le syndicalisme.

Que faire ?....

Si ce colloque a été unanimement apprécié, il ouvre sur de nombreuses questions. Comment réagir face à un domaine si vaste ? À quel niveau réagir même ? Devons-nous nous recentrer sur les questions pratiques liées au numérique : droits de la consommation, recours – et notamment à l'international -, arnaques, protections... ? Devons-nous orienter notre action vers l'éducation au numérique : nouveaux espaces et modes de consommation, intentionnalités politiques, déconstruction des discours établis et enfumés par une couche technique maîtrisée par peu et utilisée par beaucoup... ? Allons-nous mettre l'accent sur les espaces institutionnels qui nous sont ouverts, au premier rang desquels le statut de Signaleurs de Confiance, ou les sollicitations de la Commission Européenne qui enchaîne Règlements et Directives sur le sujet... ?

Indecosa-CGT reste fidèle à son approche holistique et pense s'intéresser à l'ensemble de ces aspects. Concernant les droits à la consommation, notre investissement dans les CTRC (Centres Techniques Régionaux de la Consommation) reste un outil de veille essentiel pour nous informer régulièrement (même si pas exclusivement) sur les modifications législatives.

Mais ce point en amène immédiatement un autre : la menace de la disparition des CTRC par manque d'investissement (financier entre autres) de la part de l'État. Car le nu-

mérique sert souvent de paravent aux intentions politiques qui visent à détricoter les droits des consommateurs tout en prétendant l'inverse. En affirmant que les consommateurs et usagers peuvent trouver en tout temps, à toute heure, une assistance numérique à leurs problèmes et litiges, on occulte de nombreux sujets.

Au premier rang de ceux-ci, la fracture numérique frappe un Français sur cinq, mais l'État fait l'autruche, tourne la tête et réduit la question à un problème générationnel. Comme si une génération pouvait actuellement échapper à l'emprise numérique sur sa vie ! Comme s'il existait des alternatives réelles à cet environnement ! Comme si ce n'était finalement pas grave qu'une partie de la population soit tenue à l'écart de ses droits et recours ! Comme si l'égalité républicaine n'était plus de mise dans notre pays, enterrement sans fanfare décidé par un entre-soi politique ouvertement libertarien...

Suite page 14

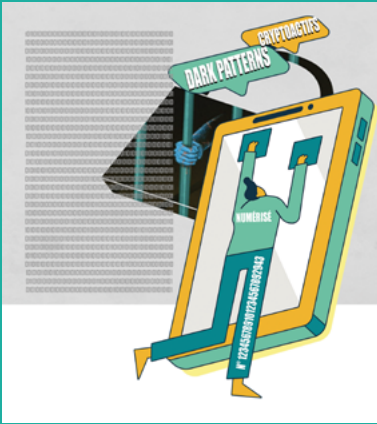
**« VOILÀ POURQUOI
NOTRE COLLOQUE
ÉTAIT SI ESSENTIEL
AUX CÔTÉS
DE NOS LUTTES
SYNDICALES.**

**VOILÀ POURQUOI
INDECOSA-CGT
EST SI IMPORTANTE
POUR LE
SYNDICALISME »**



QUENTIN CENSIER, influenceur, créateur et animateur de la chaîne YouTube « Sur le champ » qui étudie la guerre en tant que phénomène social, culturel, et politique.

DARK PATTERNS CRYPTOCATIFS UNIVERS NUMÉRIQUES - NOS ACTIONS



Suite de la page 13

Le mensonge que tente de couvrir maladroitement (mais essaye-t-on seulement de faire semblant d'être adroit sur ce sujet?) cette politique mortifère est d'autant plus inacceptable que même dans son postulat d'origine, il est totalement erroné.

La fracture numérique est loin de ne toucher que les générations les plus âgées. Les dernières études menées sur le sujet révèlent qu'au contraire, 40 % des personnes touchées par la fracture numérique sont âgées de 40 ans, voire moins. Être jeune et mal à l'aise avec le numérique n'est pas aujourd'hui la chose la plus simple à avouer. Et la maîtrise quasi parfaite d'un smartphone s'avère ne pas être nécessairement un atout dans un monde professionnel encore très largement orienté vers l'utilisation d'ordinateurs fixes et portables.

Nous continuerons d'informer nos membres sur les recours internationaux existants (comme ceux qui n'existent pas d'ailleurs) pour les aider à faire face aux litiges qui pourraient advenir (une grande partie de

la consommation numérique concernant des vendeurs situés en dehors du territoire national). Et nous poursuivrons notre expertise auprès des structures bancaires afin d'intervenir chaque fois que nécessaire pour rappeler le profond déséquilibre technique existant (et se renforçant au fil du temps) entre ceux qui maîtrisent ces techniques à des fins malhonnêtes et leurs victimes.

Concernant notre action visant à l'éducation au numérique

Nous disposons actuellement d'une formation qui aborde des points souvent très obscurs liés à ce domaine: les dark patterns, les cryptoactifs, les univers numériques... autant de termes abscons qui couvrent pourtant des réalités essentielles de notre époque.

Les dark patterns sont liés à ce que l'on nomme des biais cognitifs. Résumons (forcément un peu abusivement) ces biais en disant que nous utilisons tous les jours des « raccourcis » dans notre pensée, raccourcis qui nous sont généralement bénéfiques, mais peuvent aussi nous tromper. Par exemple : la couleur verte est liée dans notre esprit à l'autorisation, le rouge à l'interdiction. Cette intégration des couleurs est ce qui nous permet de nous arrêter de façon « automatique » à un feu rouge, sans même trop y penser.

Mais c'est aussi ce même biais qui nous fait parfois confondre le feu pour les véhicules et celui pour les piétons, et peut nous conduire, par pur réflexe, à nous mettre en danger... Les dark patterns jouent sur ces réflexes : sentiment d'urgence, couleurs utilisées, formules alam-

biquées, affirmations gratuites... La palette de ces outils est large et conduit toujours au même objectif: nous faire consommer plus que ce que nous avons initialement prévu.

Les cryptoactifs, des objets numériques sans la moindre réalité physique, n'ont qu'un seul objectif : la spéculation. Tant qu'ils se sont limités à un club fermé de parieurs compulsifs, on pouvait n'y voir qu'un problème d'addiction à l'argent facile, tenant plus du miroir aux alouettes pour la grande majorité des utilisateurs qui ne peuvent mobiliser de sommes suffisamment importantes à ce jeu de roulette russe financière, que de véritable moyen d'enrichissement. Mais ces cryptoactifs ont depuis été adossés à des monnaies réelles, l'UE elle même veut développer une Monnaie Numérique de Banque Centrale (MNBC), ajoutant à la confusion entre ces actifs numériques et abandonnant les usagers à leur totale incompréhension entre objets spéculatifs et pratiques souverainistes.



Quant aux univers numériques, même s'ils semblent ne pas avoir rempli les objectifs voraces des structures qui les ont développés, ils représentent tout de même des investissements massifs pour lesquels on pourrait voir des offensives commerciales vers la réalité virtuelle ou la réalité augmentée être lancées à tout moment.

Un point important manque aujourd'hui à notre panel, concernant l'Intelligence Artificielle, mais ce sujet a tellement fait l'objet d'enfumages et d'affirmations diverses qu'il nous demande un important travail de décryptage en amont pour en extraire les éléments les plus pertinents. Dès que ce travail sera achevé, il pourra venir compléter notre formation existante, ou peut être même faire l'objet d'une journée d'étude dédiée.

Enfin, concernant notre action institutionnelle, nous avons grandement avancé sur ce point ces dernières années. D'abord en inscrivant Indecosa-CGT au Registre de Transparence de l'Union Européenne, ce qui nous permet de nous exprimer sur de nombreux sujets (bien au-delà des seules questions numériques, mais incluant tout particulièrement celles-ci).

« ON L'A DIT ICI, INDECOSA-CGT SE DISTINGUE DANS LE PAYSAGE CONSUMÉRISTE ASSOCIATIF FRANÇAIS PAR SA DÉMARCHE HOLISTIQUE. C'EST NOTRE SINGULARITÉ ET NOTRE FORCE. C'EST CE QUE NOS MEMBRES ATTENDENT DE NOUS »



Et puis, et surtout, en accédant au statut de **Signaleurs de Confiance**, nous avons ouvert notre association (et la CGT à travers elle) à l'intervention numérique officielle auprès des plus grandes plateformes, souvent inaccessibles dans le cadre du traitement classique des litiges de consommation. Cette intervention nous donne une visibilité non

seulement à l'échelle nationale (à ce jour, nous sommes la seule association de consommateurs inscrite dans cette démarche) mais également au niveau européen, puisque ce statut nous permet d'être officiellement représentés sur les sites de l'UE.

Le dispositif, tel qu'il existe, peut nous permettre de peser sur les décisions législatives concernant la consommation numérique. Il inscrit Indecosa-CGT dans son époque et replace notre organisation comme l'une des structures de la consommation résolument tournée vers l'avenir, sans concession sur nos valeurs et nos principes.

Ainsi, à travers ces trois dimensions (le quotidien, la compréhension des enjeux, l'intervention institutionnelle) nous prolongeons le travail porté depuis 1979 par nos membres, celui d'une préoccupation constante de notre environnement, qu'il soit social, économique ou écologique. Car sur ce dernier point nous avons un autre chantier majeur à tenir ; celui de la transition écologique et énergétique, sur laquelle le numérique pèse lourdement.

On l'a dit ici, Indecosa-CGT se distingue dans le paysage consommériste associatif français par sa démarche holistique. C'est notre singularité et notre force. C'est ce que nos membres attendent de nous.



PRÉSENCE À L'INTERNATIONAL



Le numérique est actuellement un domaine essentiellement géré à l'échelle européenne. Le DSA (Digital Services Act) et le DMA (Digital Market Act) sont désormais deux Règlements européens qui visent à régir le numérique, en lissant les aspects les plus agressifs (voire transgressifs) pour rassurer les utilisateurs.

Pas question pour autant de remettre en question le dogme ultralibéral à l'oeuvre. Et tant pis si derrière ce dogme avancé, de moins en moins cachées, des idéologies fascisantes comme celles portées par les néoconservateurs, riches individus convaincus de leur supériorité (sociale et raciale) et fascinés par l'annonce messianique de la singularité technologique (ce moment où la machine dépassera l'intelligence humaine) prophétisée par leur propre création, l'IA (Intelligence Artificielle) !

« NOUS SOMMES ISSUS D'UN SYNDICALISME INTERNATIONALISTE, UN SYNDICALISME QUI REFUSE QUE LA SURVIE DIFFICILE DES UNS SE FASSE AU PRIX DE LA PROFONDE MISÈRE DES AUTRES »

Mais nous n'avons pas attendu que ces questions primordiales apparaissent pour nous investir sur les questions internationales. Dès 2009, nous avons participé à la création de l'ECU (European Consumers Union), organisation regroupant actuellement près de 25 associations de consommateurs issues de 18 pays européens. Parmi elles, plusieurs sont, comme nous, issues directement du monde syndical.

Ce n'était pas notre première tentative de nous regrouper à l'échelle européenne. Dès les années 1990, la question s'est posée pour Indecosa-CGT, avec l'évidente réponse qu'il fallait nous engager dans cette voie. Nous sommes issus d'un syndicalisme internationaliste, un syn-

dicalisme qui refuse que la survie difficile des uns se fasse au prix de la profonde misère des autres. Le capitalisme sait utiliser toutes les détresses : celles qui n'ont d'autre choix que de céder à son esclavagisme, comme celles dont les faibles moyens financiers et le manque d'alternatives portées par les États orienteront toujours et encore leurs achats vers les produits issus de cette infamie.

L'international, et en tout premier lieu l'Europe, était donc une évidence pour notre organisation. Si les premières structures n'ont pas résisté aux crises et aux replis, incluant l'implication militante, l'ECU, elle, est toujours présente aujourd'hui. Nous en occupons le poste de Secrétaire Général. Et



**« NOS INTERVENTIONS
SE BASENT SUR UN PRINCIPE SIMPLE :
JAMAIS LES TRAVAILLEUR•EUSE•S NE
POURRONT OBTENIR DE BONNES
CONDITIONS DE TRAVAIL SI LES
CONSOMMATEUR•RICE•S ET
USAGER•ÈRE•S NE PRENNENT PAS
PLEINEMENT CONSCIENCE
DE L'IMPÉRATIF DE QUALITÉ SOCIALE,
ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DES
PRODUITS QU'ILS CONSOMMENT »**

nous essayons d'y construire un espace d'échanges, de concertation et de synthèse sur tout ce que les Européens subissent de par les politiques ultralibérales portées par l'UE en général, et la Commission Européenne en particulier. Tout comme la CGT fait entendre sa voix auprès des institutions européennes, nous nous emparons de tous les sujets qui nous sont ouverts (et ils sont nombreux) pour exprimer la voix des consommateur.rice.s et usager.ère.s.

Nos interventions se basent sur un principe simple : jamais les travailleur.euse.s ne pourront obtenir de bonnes conditions de travail si les consommateur.rice.s et usager.ère.s ne prennent pas pleinement conscience de l'impératif de qualité sociale, environnementale et sanitaire des produits qu'ils consomment. Et jamais ces derniers n'obtiendront de tels produits si les travailleur.euse.s ne bénéficient de conditions de travail de qualité et d'une juste reconnaissance de leur travail.

C'est en cela qu'Indecosa-CGT est bien une organisation de la CGT. Si les pouvoirs publics, et les intérêts qu'ils servent actuellement, recherchent par tous les moyens à cantonner le syndicalisme (à défaut d'avoir réussi à le détruire)

à l'intérieur des murs des entreprises et établissements, notre présence sur tous les champs de la consommation, incluant ceux des services, est une magnifique épine plantée dans leur pied par les camarades qui nous ont précédé. En créant Indecosa-CGT en 1979 et en lui donnant un espace institutionnel reconnu, ces camarades ont su préserver un atout majeur pour notre syndicat : sa capacité d'expression et d'intervention sur tous les aspects de la vie courante.

C'est donc bien dans la droite ligne de notre démarche syndicale internationaliste, qu'Indecosa-CGT a également lancé des contacts avec des associations africaines. Essentiellement avec des associations du Sénégal (UNCS) et de la République du Congo (O2CD). Concernant ces derniers, malgré les moyens limités dont nous disposons, nous avons déjà organisé une intervention à Brazzaville dans le cadre de la construction de la représentation des usagers de santé.

Par la suite, des membres de l'O2CD sont venus en France, et notamment au centre de formations CGT de Courcelle, pour des échanges sur la formation des militants. De ces échanges sont nés des projets ambitieux de transferts de savoirs et savoirs-faire,



Mermans Babounda Ngondo et Clarisse Matondo de l'O2CD

en pleine réciprocité. Nous y porterons la formation des militant.e.s au recueil des réclamations et revendications, et nous y apprendrons et renforcerons nos capacités de suivi de projets auprès d'acteurs institutionnels ainsi que l'abord de populations pourtant très éloignées de toute action militante.

Un outil, pour que l'on s'en serve

On le voit, que ce soit concernant le numérique ou l'international (sujets qui se croisent et s'entrelacent assez régulièrement), Indecosa-CGT s'investit et porte les idées et revendications de la CGT. Il n'y a aucun miracle à cette situation : elle n'est rendue possible que par l'investissement de militant.e.s convaincu.e.s du caractère essentiel de cette démarche.

Loin d'être une institution figée sur la seule résolution amiable des litiges de consommation (qui la classent bien trop souvent comme un simple outil – voire, pire, un simple service – juridique), Indecosa-CGT est d'abord et avant tout un outil politique, pleinement au service de la CGT, qui n'attend qu'une seule chose, celle voulue par ses fondateur.rice.s : que l'on s'en serve.

COLLOQUE sur l'EAU

Montreuil, le 6 novembre 2025



L'EAU, RESSOURCE NATURELLE ET BIEN COMMUN, ENJEUX ET PERSPECTIVES :

L'EAU EST UNE RESSOURCE VITALE, INDISPENSABLE À LA SURVIE DE TOUS LES ÉCOSYSTÈMES ET DE L'HUMANITÉ.

L'eau est une ressource vitale, indispensable à la survie de tous les écosystèmes et de l'humanité. Pourtant, elle est aujourd'hui menacée par plusieurs facteurs : le changement climatique, la surexploitation, la pollution industrielle et agricole, ainsi que les inégalités d'accès. En France, les épisodes de sécheresse se multiplient, mettant en lumière la vulnérabilité de nos ressources en eau. Les conflits d'usage entre agriculteurs, industriels, et citoyens se font de plus en plus fréquents, soulignant la nécessité d'une gestion concertée et équitable.

« PLUS DE 2 MILLIARDS DE PERSONNES N'ONT PAS ACCÈS À UNE EAU POTABLE SÛRE »

À l'échelle mondiale, plus de 2 milliards de personnes n'ont pas accès à une eau potable sûre, et d'ici 2050, la demande en eau pourrait augmenter de 55 % en raison de la croissance démographique et du développement économique. Ces chiffres illustrent l'urgence d'agir pour préserver cette ressource et garantir un accès universel.

Le colloque INDECOSA-CGT, organisé à Montreuil le 6 novembre 2025, s'inscrit dans cette dynamique en proposant une journée d'échanges et de réflexions sur les enjeux liés à l'eau. Cet événement a réuni des experts, des élus locaux, des représentants d'associations pour discuter des solutions à mettre en œuvre.

Le programme était structuré autour de trois tables rondes, chacune abordant un aspect spécifique de la gestion de l'eau : son statut de bien commun, ses enjeux transfrontaliers, et les modalités d'une gestion démocratique. Les participants ont eu l'opportunité de partager leurs expériences, de

présenter des initiatives locales, et de débattre des politiques publiques nécessaires pour une gestion durable de l'eau. Des témoignages concrets ont illustré les défis et les réussites en matière de préservation de cette ressource.

Les objectifs du colloque étaient clairs : sensibiliser le grand public et les décideurs aux enjeux de l'eau, partager les bonnes pratiques et les innovations en matière de gestion, et mobiliser les participants autour d'actions concrètes.

L'accent a été mis sur la nécessité d'une gestion démocratique où chaque citoyen a un rôle à jouer et où les décisions sont prises de manière transparente et inclusive. Il s'agira également de promouvoir des modèles de gestion alternatifs, comme les régies publiques ou les initiatives citoyennes, qui placent l'intérêt général au cœur de leurs préoccupations. Enfin, le colloque visait à renforcer les liens entre les différents acteurs pour favoriser une approche collaborative et solidaire de la gestion de l'eau.

INTRODUCTION PAR SARAH FERNANDEZ L'EAU, RESSOURCE NATURELLE ET BIEN COMMUN

L'eau est un bien commun, c'est-à-dire une ressource qui appartient à tous et dont la gestion doit être collective et équitable. Cette notion implique que l'accès à l'eau ne doit pas être déterminé par des critères économiques, mais par des principes de justice sociale et environnementale. En France, cette approche se traduit par des politiques visant à garantir un accès universel à l'eau potable, tout en préservant les écosystèmes aquatiques.

Cependant, la réalité est souvent plus complexe : la privatisation croissante des services d'eau, les inégalités terri-



toriales, et les pressions économiques menacent cette vision. Il est donc essentiel de renforcer les mécanismes de régulation et de contrôle pour garantir que l'eau reste accessible à tous, sans discrimination.

De l'imaginaire de l'abondance à la sobriété

Pendant des décennies, l'eau a été perçue comme une ressource inépuisable, disponible en abondance pour répondre à tous les besoins. Cette vision a conduit à des pratiques de gaspillage et à une sous-estimation des risques de pénurie. Aujourd'hui, les sécheresses à répétition et la diminution des nappes phréatiques nous obligent à repenser notre rapport à l'eau.

La sobriété hydrique devient une nécessité, impliquant une réduction de notre consommation et une optimisation de l'utilisation de l'eau. Cela passe par des changements de comportements individuels, mais aussi par des politiques publiques incitatives et des investissements dans des technologies plus efficaces.

La sobriété doit être équitable, c'est-à-dire qu'elle doit prendre en compte les besoins spécifiques de chaque individu et de chaque communauté. Par exemple, les restrictions d'eau ne doivent pas pénaliser les populations les plus vulnérables, qui dépendent souvent de l'eau pour des usages essentiels comme l'hygiène ou l'agriculture vivrière. Il est donc crucial de mettre en place des mécanismes de

solidarité, comme des tarifs sociaux ou des aides pour l'accès à l'eau, afin de garantir que la sobriété ne se traduise pas par des inégalités accrues.

Il est important d'éviter de culpabiliser les citoyens, qui ne sont pas toujours responsables des gaspillages les plus importants. En effet, les principaux consommateurs d'eau sont souvent les industries et l'agriculture intensive, qui représentent une part majeure des prélèvements. La sobriété doit donc être portée par des politiques publiques ambitieuses, qui ciblent en priorité les secteurs les plus gourmands en eau, tout en accompagnant les citoyens vers des pratiques plus responsables.



LE CYCLE DE L'EAU ET LES BASSINES PAR ANN-MORWEN PASTIER



Le cycle de l'eau est un processus naturel qui permet la circulation et le renouvellement de l'eau sur Terre. Il commence par l'évaporation de l'eau des océans, des lacs et des rivières, suivie de la condensation pour former des nuages. Les précipitations ramènent ensuite l'eau sur le sol, où elle s'infiltre dans les nappes phréatiques ou alimente les cours d'eau. Comprendre ce cycle est crucial pour une gestion durable de l'eau, car il influence la disponibilité et la qualité de la ressource. Par exemple, les prélèvements excessifs dans les nappes phréatiques peuvent perturber ce cycle et entraîner des pénuries.

Les bassines, ou retenues d'eau, sont souvent présentées comme une solution pour stocker l'eau et faire face aux sécheresses. Cependant, elles posent plusieurs problèmes:

- **Impact environnemental** : les bassines peuvent perturber les écosystèmes en modifiant les régimes hydrologiques et en favorisant l'eutrophisation.
- **Évaporation accrue** : dans les régions chaudes, une partie importante de l'eau stockée peut s'évaporer, réduisant l'efficacité de ces infrastructures.
- **Conflits d'usage** : les bassines peuvent créer des tensions entre agriculteurs, industriels et citoyens, chacun ayant des besoins différents en matière d'eau. Il est donc nécessaire de repenser leur gestion pour limiter leurs impacts négatifs et favoriser des alternatives plus durables.



LA DÉFENSE DES RIVIÈRES PAR MARTIN ARNOULD

Le Réseau Rivières Sauvages est une association qui milite pour la préservation des cours d'eau naturels. Son action vise à protéger les rivières de toute forme de dégradation, qu'il s'agisse de pollutions, de barrages, ou de prélèvements excessifs. Le réseau travaille en collaboration avec les collectivités locales, les scientifiques, et les citoyens pour promouvoir une gestion respectueuse des écosystèmes aquatiques.

Parmi ses principales actions, on trouve la sensibilisation du public, le plaidoyer auprès des décideurs, et la mise en place de projets de restauration des milieux aquatiques. L'objectif est de garantir que les rivières puissent continuer à jouer leur rôle écologique et social, tout en répondant aux besoins humains. Les barrages ont des impacts majeurs sur les écosystèmes fluviaux :

- **Fragmentation des habitats** : Ils empêchent la libre circulation des espèces aquatiques, comme les poissons migrateurs, et perturbent les écosystèmes.
- **Modification des débits** : Ils altèrent les régimes hydrologiques, ce qui peut entraîner des inondations en aval ou des sécheresses en amont.
- **Accumulation de sédiments** : Ils piègent les sédiments, ce qui peut

entraîner une érosion accrue en aval et une perte de fertilité des sols. Les militants du Réseau Rivières Sauvages plaident pour des alternatives qui préservent les fonctions naturelles des rivières, comme les passes à poissons ou les solutions de stockage décentralisées, tout en répondant aux besoins humains en eau et en énergie.

« LE CYCLE DE L'EAU EST UN PROCESSUS NATUREL QUI PERMET LA CIRCULATION ET LE RENOUVELLEMENT DE L'EAU SUR TERRE »



POLITIQUES PUBLIQUES ET GESTION DURABLE PAR JOANA GUÉRIN

Les politiques publiques doivent être adaptées aux réalités écologiques et sociales pour être efficaces. Cela implique de prendre en compte les spécificités locales, d'intégrer les savoirs traditionnels, et de s'appuyer sur des données scientifiques pour élaborer des stratégies pertinentes.

Par exemple, les plans de gestion de l'eau doivent être co-construits avec les acteurs locaux, comme les agriculteurs, les industriels, et les associations, pour garantir leur acceptabilité et leur efficacité. Ils doivent également être régulièrement évalués et ajustés en fonction des évolutions climatiques et sociales. Une gestion durable de l'eau passe par l'implication des citoyens dans les processus décisionnels. Cela peut se faire à travers des consultations publiques, des comités de bassin, ou des initiatives locales où les usagers sont associés à la gestion de la ressource.

Par exemple, les contrats de rivière ou les commissions locales de l'eau permettent aux citoyens de participer activement à la définition des politiques de gestion. Ces mécanismes favorisent une meilleure appropriation des enjeux et une plus grande transparence dans la prise de décision. Malgré l'urgence écologique, les solutions peinent souvent à se concrétiser en raison de freins politiques, économiques ou administratifs.

Par exemple, les projets de restauration des zones humides ou de dépollution des cours d'eau peuvent être ralentis par des procédures administratives complexes ou des conflits d'intérêts.

Il est donc crucial d'accélérer la mise en œuvre de mesures

efficaces, tout en garantissant leur acceptabilité sociale et leur viabilité à long terme. Cela passe par une simplification des procédures, une meilleure coordination entre les acteurs, et un financement adéquat des projets de préservation de l'eau.



L'EAU, UN BIEN SANS FRONTIÈRE, UN TÉMOIGNAGE DE JEAN-PIERRE WAUQUIER

L'eau ne connaît pas de frontières. Les pollutions et les pénuries dans un pays peuvent avoir des répercussions bien au-delà de ses limites territoriales. Par exemple, la pollution d'un fleuve peut affecter plusieurs pays en aval, tandis que les sécheresses peuvent entraîner des migrations massives et des conflits transfrontaliers.

Cette réalité souligne la nécessité d'une gestion internationale de l'eau, fondée sur la coopération et la solidarité entre les États. Des accords comme la Convention des Nations Unies sur les cours d'eau transfrontaliers visent à encadrer cette gestion, mais leur application reste souvent limitée par des intérêts nationaux divergents.

Pollutions transfrontalières

Les pollutions industrielles ou agricoles peuvent traverser les frontières et affecter des populations éloignées de leur source. Par exemple, les rejets de produits chimiques dans un fleuve peuvent contaminer les eaux souterraines et les sols de plusieurs pays en aval, avec des conséquences dramatiques pour la santé publique et les écosystèmes.

Pour lutter contre ces pollutions, il est essentiel de renforcer les normes internationales et les mécanismes de contrôle, ainsi que de promouvoir des technologies de dépollution accessibles à tous les pays, quel que soit leur niveau de développement.

Nécessité d'une pédagogie internationale

Une éducation à l'échelle mondiale sur les enjeux de l'eau est indispensable pour sensibiliser les populations et les décideurs. Cela passe par des campagnes d'information, des programmes éducatifs dans les écoles, et des échanges entre pays pour partager les bonnes pratiques.

Par exemple, des initiatives comme la Journée mondiale de l'eau, organisée chaque année par les Nations Unies, permettent de mobiliser l'opinion publique et de mettre en lumière les défis liés à la gestion de l'eau. Ces actions contribuent à créer une culture commune de la préservation de l'eau, essentielle pour une gestion durable et équitable.

Statut de l'eau sur la planète

Selon les pays, l'eau peut être considérée comme un bien public, une ressource privée, ou un droit fondamental. Ces statuts influencent fortement les modes de gestion et d'accès à l'eau, et peuvent créer des inégalités entre les populations.

Suite page 22

L'EAU, S'ENGAGER POUR UNE GESTION DÉMOCRATIQUE



Suite de la page 21

Par exemple, dans certains pays, l'eau est gérée par des entreprises privées, ce qui peut conduire à des tarifs élevés et à une exclusion des populations les plus pauvres. À l'inverse, dans d'autres pays, l'eau est considérée comme un droit humain, garantissant un accès universel et abordable. Ces différences soulignent la nécessité d'harmoniser les cadres juridiques au niveau international pour garantir une gestion équitable et durable de l'eau.

Cadre juridique de la gestion de l'eau

Il existe des cadres juridiques internationaux, comme la Convention des Nations Unies sur les cours d'eau, qui visent à encadrer la gestion de l'eau. Cependant, leur application reste inégale, et leur renforcement est nécessaire pour garantir une gestion équitable et durable. Par exemple, la Directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne impose aux États membres d'atteindre un bon état écologique de leurs masses d'eau d'ici 2027. Cependant, les progrès sont lents, et de nombreux cours d'eau restent dégradés en raison de la pollution et de la surexploitation.

Il est donc crucial de renforcer les mécanismes de suivi et de sanction au niveau international, ainsi que de soutenir les pays dans la mise en oeuvre de ces cadres juridiques.

GESTION DE L'EAU EN FRANCE PAR PHILIPPE BOUCHEIX

En France, la gestion de l'eau est organisée à plusieurs échelons :

- **Communes et intercommunalités :** elles sont responsables de la distribution de l'eau potable et de l'assainissement ;
- **Agences de l'eau :** elles financent des projets de préservation et de restauration des milieux aquatiques.
- **État :** Il définit les grandes orientations de la politique de l'eau et veille à leur application.

Chaque niveau a des responsabilités spécifiques, mais la coordination entre eux est essentielle pour une gestion cohérente et efficace. Par exemple, les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) permettent de planifier la gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants, en associant tous les acteurs concernés.

Pratiques polluantes et leurs impacts

Les pratiques polluantes, qu'elles soient industrielles, agricoles ou domestiques, ont un impact direct sur la qualité de l'eau. Par exemple, les rejets de nitrates et de pesticides dans les cours d'eau peuvent entraîner une eutrophisation, avec des conséquences dramatiques pour la biodiversité et la santé publique. Pour limiter ces impacts, il est crucial de réglementer ces pratiques et de promouvoir des alternatives moins polluantes. Cela passe par des normes strictes, des contrôles réguliers, et des incitations financières pour encourager les bonnes pratiques.

RÉGIE PUBLIQUE TÉMOIGNAGE DE JEAN-CLAUDE OLIVA

La régie publique est un modèle de gestion où l'eau reste sous contrôle citoyen, évitant ainsi les dérives liées à la privatisation. Ce modèle permet une gestion plus transparente et plus adaptée aux besoins locaux, en garantissant que les décisions sont prises dans l'intérêt général. Par exemple, de nombreuses communes en France ont choisi de reprendre le contrôle de leur service d'eau, après avoir constaté les limites des gestions déléguées à des entreprises privées. Ces retours en régie publique ont souvent permis de réduire les tarifs et d'améliorer la qualité du service.

Représentativité des usagers

Pour une gestion démocratique, il est essentiel que les usagers soient représentés dans les instances décisionnelles. Cela garantit que leurs besoins et leurs préoccupations sont pris en compte dans les politiques de gestion de l'eau. Par exemple, les comités de bassin ou les commissions locales de l'eau associent des représentants des usagers, des élus, et des experts pour définir les orientations de la gestion de l'eau. Ces mécanismes favorisent une meilleure appropriation des enjeux et une plus grande transparence dans la prise de décision.

Engagement dans les instances

S'engager dans les instances locales ou nationales permet aux citoyens de peser sur les décisions et de contribuer à une gestion plus juste et plus durable de l'eau. Cela peut passer par la participation à des comités, des associations, ou des mouvements militants.

« LES PRATIQUES POLLUANTES, QU'ELLES SOIENT INDUSTRIELLES, AGRICOLES OU DOMESTIQUES, ONT UN IMPACT DIRECT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU »

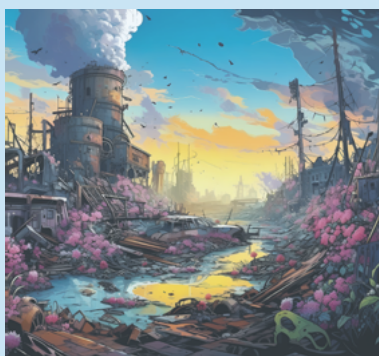
UNE AUTRE SOLUTION POUR LA GESTION DE L'EAU PAR JULIE TROTTIER

Gestion locale et démocratique

Une gestion locale et démocratique de l'eau permet de mieux répondre aux besoins spécifiques des territoires. Elle favorise l'implication des citoyens et une meilleure adaptation aux réalités locales. Par exemple, les syndicats de rivières ou les associations d'usagers permettent de gérer l'eau de manière collective et solidaire, en s'appuyant sur des principes de transparence et de participation. Ces modèles peuvent inspirer d'autres initiatives similaires.

Expérience de Mondagout

L'expérience de Mondagout montre qu'il est possible de gérer l'eau de manière collective et solidaire, en s'appuyant sur des principes de transparence et de participation. Ce modèle, basé sur une gestion communautaire et une tarification équitable, a permis de garantir un accès universel à l'eau tout en préservant la ressource. Cette initiative peut servir d'exemple pour d'autres territoires, en montrant que des alternatives existent pour une gestion plus juste et plus durable de l'eau.



COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE CONFÉDÉRALE PAR FABIENNE ROUCHY

La journée confédérale a permis de mettre en lumière les défis et les solutions pour une gestion durable de l'eau. Les échanges ont souligné l'importance de la coopération entre les acteurs, de l'innovation technologique, et de l'engagement citoyen. Par exemple, les débats ont montré que les solutions existent, mais qu'elles nécessitent une volonté politique forte et une mobilisation de tous les acteurs. Les participants ont également insisté sur la nécessité de renforcer les mécanismes de solidarité internationale pour faire face aux enjeux transfrontaliers.

Les perspectives d'action incluent la mise en place de politiques publiques ambitieuses, le renforcement des initiatives locales, et la mobilisation continue des citoyens pour défendre le droit à l'eau et sa gestion démocratique. Par exemple, il a été proposé de créer des plateformes d'échange entre les territoires pour partager les bonnes pratiques, de renforcer les mécanismes de contrôle des pollutions, et de promouvoir des modèles de gestion alternatifs, comme les régies publiques ou les initiatives citoyennes.

Il est temps d'agir, à tous les niveaux : individuel, collectif, local et international. Chaque citoyen, chaque organisation, et chaque institution a un rôle à jouer pour préserver cette ressource vitale.

- **À l'échelle individuelle** : adopter des gestes éco-responsables, comme réduire sa consommation d'eau ou participer à des initiatives locales de préservation.
- **À l'échelle collective** : Rejoindre des associations, participer aux instances locales de gestion de l'eau, ou



soutenir des projets de restauration des milieux aquatiques.

- **À l'échelle institutionnelle** : promouvoir des politiques publiques ambitieuses, renforcer les cadres juridiques, et soutenir les initiatives citoyennes.

« IL EST TEMPS D'AGIR, À TOUS LES NIVEAUX : INDIVIDUEL, COLLECTIF, LOCAL ET INTERNATIONAL. CHAQUE CITOYEN, CHAQUE ORGANISATION, ET CHAQUE INSTITUTION A UN RÔLE À JOUER POUR PRÉSERVER CETTE RESSOURCE VITALE »

CONCLUSION

Le président d'Indecosa-CGT a rappelé l'urgence d'agir et la nécessité de poursuivre les réflexions et les actions engagées. Les défis sont immenses, mais les solutions existent. Il a souligné que la réussite de cette transition dépendra de notre capacité à travailler ensemble, dans un esprit de solidarité et de responsabilité partagée.

INDECOSA-CGT & SES COLLECTIFS

La CGT dans notre ADN

INDECOSA-CGT, UNE ASSOCIATION DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS À VOCATION TRANSFORMATRICE DE LA SOCIÉTÉ INSCRITE DANS LE MOUVEMENT SYNDICAL

Soumise à la logique du profit, la société actuelle est traversée par la lutte des classes et par de multiples contradictions dont les conséquences conduisent à des inégalités et exclusions majeures, des affrontements d'intérêts, des tensions internationales, des menaces de guerre et des conflits armés. Les salariés ont besoin de se rassembler comme tels pour se défendre, conquérir leur émancipation individuelle et collective et participer à la transformation de la société et du monde. »

mode. Nous aussi nous agissons « pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination ».

**NOUS AGISSONS
« POUR UNE SOCIÉTÉ
DÉMOCRATIQUE,
LIBÉRÉE DE
L'EXPLOITATION
CAPITALISTE ET DES
AUTRES FORMES
D'EXPLOITATION ET DE
DOMINATION »**

Extrait du préambule au statut de la Confédération Générale du Travail (CGT)

« Le syndicalisme est né de la double volonté des salariés de défendre leurs intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société.

Depuis sa création, il a joué un rôle déterminant dans la conquête de garanties sociales qui ont contribué à changer la condition humaine.

...

Elle [la CGT] agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions.

...

Les mutations du monde et des sociétés appellent de nouvelles conquêtes sociales garantissant les droits fondamentaux des personnes et le respect des peuples, assurant que les richesses, fruit du travail des hommes, financent le progrès social, le bien-être et qu'elles concourent, au travers d'un nouveau type de développement, à la sauvegarde de la planète.

L'ADN d'Indecosa-CGT

En 1979, la CGT crée son association d'information et de défense des consommateurs l'Indecosa-CGT. Celle-ci permet au syndicat de continuer à faire valoir ses analyses et ses prises de position dans le monde de la consommation. En 2026, à Indecosa-CGT notre ADN est resté le même, c'est aussi notre particularité par rapport à beaucoup d'associations d'information et de défense des consommateurs que nous côtoyons. Souvent, celles-ci essaient de défendre les consommateurs dans le monde actuel tel qu'il est.

A Indecosa-CGT nous n'hésitons pas à porter une analyse politique des dossiers, cette critique souvent amène à proposer d'autres solutions d'organisation de la société qui seraient bien plus favorables aux consommateurs.

Par exemple, la mise en œuvre dans de nombreux domaines de vrais services publics serait une solution plus juste et plus efficace que « la concurrence libre et non faussée » actuellement tant à la

Le rôle des collectifs

Pourquoi s'organiser en collectif sur nos thématiques principales ?

- Cela permet à une quinzaine de militants intéressés de développer une certaine expertise sur le sujet.
- Celle-ci permet d'affiner nos revendications.
- Ce collectif maîtrise notre ouverture vers l'extérieur, vers d'autres associations.
- Il a la responsabilité de produire nos positions Indecosa-cgt, soit ponctuellement soit dans des publications régulières.
- Enfin il impulse la création et anime le réseau des collectifs départementaux sur la thématique.



Collectif Santé

Mission et rôle

Le collectif Santé **défend le droit universel** à la santé et s'oppose aux logiques de privatisation. Il veille à l'égalité d'accès aux soins et à la protection contre les risques sanitaires et environnementaux.

Actions principales

Campagnes de sensibilisation sur la prévention et la santé publique ;

Vigilance sur les politiques de santé et leurs conséquences pour les usagers ;

Dénonciation des déserts médicaux et des inégalités territoriales ;

Défense du financement solidaire de la Sécurité sociale ;

Publication du journal La Sentinelle outil d'information et de vigilance citoyenne ;

Mandats de représentants des usagers en Commissions des Usagers (CDU) : défense des droits des patients et promotion de la qualité des soins.

Revendications

Maintien et renforcement du modèle solidaire de la Sécurité sociale ;

Accès universel et gratuit aux soins essentiels ;

Lutte contre les déserts médicaux et les inégalités territoriales ;

Protection contre les pollutions et risques environnementaux ;

Reconnaissance et renforcement du rôle des représentants des usagers dans les CDU.

Valeurs défendues

- **Égalité**
- **Solidarité**
- **Prévention**
- **Dignité**
- **Citoyenneté**

Agrément

Indecosa-cgt détient depuis 2004 l'agrément national santé ce qui lui permet de mandater des Représentants des Usagers (RU) dans les différents établissements de santé pour siéger dans les Commission des Usagers (CDU) au niveau local.

Les RU sont désignés par les Agences Régionales de Santé (ARS) pour :

- informer et écouter les personnes malades et leurs proches
- défendre les droits et les intérêts des usagers et de leurs accompagnants,
- porter leur parole en particulier en cas de dysfonctionnement et les accompagner,
- assurer l'examen des réclamations et leur suivi.
- faire des propositions pour améliorer l'accueil et la qualité de la prise en charge des patients en établissements de santé

Les RU peuvent également être mandatés au niveau territorial dans les Conseils Territoriaux de Santé (CTS) et au niveau régional dans les Conférences Régionales de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) pour :

- participer au projet régional de santé (PRS)
- identifier les besoins pour proposer des dispositifs et des démarches locales
- donner des avis sur la politique régionale de santé
- coordonner les parcours de santé et les contrats locaux de santé

Il existe également des instances spécialisées comme la Commission de conciliation et indemnisation (CCI) dans laquelle le RU favorise la médiatisation des conflits entre usagers et professionnels de santé.

L'association Indecosa-cgt compte 131 mandatés Représentants des Usagers et l'ensemble de ces mandats représentent l'activité « santé » de 33 associations départementales Indecosa-cgt.

« ACCÈS UNIVERSEL ET GRATUIT AUX SOINS ESSENTIELS »



Revendications

Création d'un Service public de l'Habitat
Encadrement des loyers et lutte contre la spéculation immobilière ;
Développement massif du logement social;
Rénovation énergétique pour réduire la précarité ;
Garantie d'un logement digne pour tous ;
Protection des locataires contre les expulsions abusives.

Mission et rôle

Le collectif **Logement et Habitat** défend le **droit fondamental à un logement digne et adapté**. Il agit pour que chacun puisse accéder à un habitat de qualité, respectueux de l'environnement et financièrement abordable.

Actions principales

Défense des locataires et accompagnement dans leurs démarches ;
Lutte contre l'habitat indigne et insalubre ;
Interpellation des pouvoirs publics sur les politiques du logement ;
Promotion de la rénovation énergétique et du logement social ;
Préparation de la campagne 2025 pour sensibiliser et mobiliser autour des enjeux du logement ;
Organisation des élections en décembre 2026, moment clé pour renouveler les mandats et renforcer la représentativité des usagers.

Valeurs défendues

- **Service Public**
- **Dignité**
- **Justice sociale**
- **Écologie**
- **Solidarité**

« **POUR LA CRÉATION D'UN SERVICE PUBLIC DE L'HABITAT** »



Collectif Alimentation

Mission et rôle

Le collectif Alimentation défend une alimentation saine, durable et accessible à toutes et tous.

Actions principales

Suivi des prix et lutte contre la spéculation alimentaire ;

Promotion des circuits courts et de l'agriculture respectueuse ;

Information des consommateurs sur la qualité et la transparence des produits ;

Participation aux débats publics sur la sécurité alimentaire et la nutrition ;

Élaboration de dossiers thématiques sur

l'alimentation : analyses, enquêtes et propositions pour éclairer les citoyens et interpeller les pouvoirs publics.

Indecosa CGT dispose de mandats dans les instances de concertation et de régulation liées à l'alimentation.

Ces mandats permettent :

- de représenter les consommateurs au niveau national ;
- d'intervenir dans l'élaboration des politiques alimentaires ;
- de défendre la transparence et la justice sociale dans les décisions publiques ;
- de porter la voix des citoyens dans les commissions et conseils où se discutent les enjeux de santé publique et de sécurité alimentaire.

Revendications

Encadrement des prix pour garantir l'accès à une alimentation de qualité ;

Transparence des labels et traçabilité des produits ;

Soutien à une agriculture durable et locale ;

Lutte contre la malbouffe et les pratiques industrielles nocives ;

Reconnaissance du rôle des représentants des consommateurs dans les instances.

**« UNE ALIMENTATION SAINTE
ET DURABLE POUR TOUTES
ET TOUS »**

Valeurs défendues

- Justice sociale
- Transparence
- Durabilité
- Santé publique
- Citoyenneté
- Expertise militante



Collectif Eau



Revendications

Droit à l'eau : inscrire le droit dans la constitution, interdire les coupures d'eau pour impayé et instaurer un tarif social ;

Gestion publique et transparente : mettre fin aux contrats de délégation privée (ex Veolia et Suez) et développer les régies publiques ; rendre public les données sur la qualité de l'eau et les prélèvements industriels ;

Protection des éco systèmes : stopper les projets de bassines et restaurer les zones humides et les cours d'eau ;

Sobriété et innovation : généraliser la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation et les espaces verts ; moderniser les réseaux ;

Justice climatique : taxer les prélèvements excessifs des industriels et agriculteurs ; soutenir les pays du sud dans leur accès à l'eau.

**« INSCRIRE LE DROIT
À L'EAU DANS LA
CONSTITUTION »**

Mission et rôle

Le Collectif Eau a pour mission de **défendre l'eau comme bien commun**, en s'opposant à sa marchandisation et en promouvant une gestion publique, écologique et solidaire. Nous agissons pour garantir un accès universel et équitable, protéger les écosystèmes aquatiques, sensibiliser et mobiliser les citoyens pour une transition vers des pratiques sobres et durables.

Actions principales

Veille et plaidoyer : analyser les politiques publiques (SDAGE, lois sur l'eau) et interpeller les décideurs. Mettre en place des actions locales et mener des projets concrets. Fédérer les acteurs (associations, élus, chercheurs) autour d'objectifs communs.

Partenariats

Nos alliés : les associations, les collectivités locales, les acteurs institutionnels, les chercheurs et experts. Des exemples : les chambres d'agriculture, l'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques sobres en eau. Les CCAS, lutte contre les coupures d'eau pour impayés.

Valeurs défendues

- **Neutralité** : l'eau ne doit pas être une arme politique ou économique ;
- **Égalité** : accès garanti pour tous sans discrimination ;
- **Solidarité** : tarification sociale et interdiction des coupures ;
- **Continuité** : service public de l'eau assuré en toute circonstance ;
- **Légitimité** : participation citoyenne aux décisions ;
- **Homogénéité** : réduire les disparités de prix entre les territoires ;
- **Salubrité** : eau potable et protection contre les pollutions.

Collectif International



Collectif Banque & Assurance

Mission et rôle

Le collectif International d'Indecosa-CGT porte la voix des consommateurs français dans les débats européens et mondiaux. Il agit pour que les droits sociaux et environnementaux soient respectés face aux logiques de marché globalisé, et pour que la solidarité internationale soit une réalité concrète.

Actions principales

Participation aux réseaux internationaux de défense des consommateurs ;
Veille sur les accords commerciaux et leurs impacts sur les droits sociaux ;
Développement de projets concrets dans le domaine de la santé et du numérique ;
Coopération avec des organisations partenaires pour partager expériences et stratégies.

Partenariats

Indecosa agit en collaboration avec l'O2CD au Congo, notamment sur :
▪ La santé : soutien aux initiatives locales pour améliorer l'accès aux soins et renforcer la prévention ;
▪ Le numérique : promotion de l'inclusion digitale et protection des usagers face aux risques liés aux nouvelles technologies.
Indecosa-CGT est également reconnue comme signaleur de confiance, ce qui lui confère une responsabilité particulière dans la lutte contre

les pratiques abusives et les contenus trompeurs.

Revendications

Harmonisation des droits des consommateurs au niveau européen ;
Encadrement des multinationales pour éviter les abus et garantir la transparence ;
Accès universel aux biens essentiels — eau, énergie, alimentation —.
Intégration des droits sociaux et environnementaux dans les accords internationaux.

Valeurs défendues

- Solidarité internationale
- Justice sociale
- Transparence
- Écologie
- Fiabilité et confiance

« **ACCÈS
UNIVERSEL
AUX BIENS
ESSENTIELS** »

Mission et rôle

Le collectif Banque et Assurances protège les consommateurs face aux pratiques financières opaques et abusives et assure une régulation équitable.

Actions principales

Accompagnement des usagers dans leurs démarches bancaires et assurantielles ;
Dénonciation des abus et clauses abusives ;
Plaidoyer pour une inclusion bancaire et des assurances accessibles.

Revendications

Transparence totale des contrats bancaires et assurantiels ;
Lutte contre le surendettement et les frais abusifs ;
Accès universel aux services bancaires et assurantiels ;
Encadrement des pratiques financières pour éviter les dérives.

Valeurs défendues

- Équité
- Protection
- Accessibilité
- Responsabilité

« **TRANSPARENCE
TOTALE** »



Collectif Formations

Mission et rôle

Le collectif Formations d'Indecosa-CGT a pour mission de garantir l'accès à la formation pour tous les citoyen.ne.s, militant.es et usagers.

La formation est un outil d'émancipation et un levier de justice sociale : elle permet de comprendre, de défendre ses droits et de construire des alternatives collectives.

Actions principales

Organisation de sessions de formation pour les adhérents et les usagers ;

Développement de modules pédagogiques sur les droits des consommateurs, la santé, le logement, l'alimentation et le numérique ;

Mise en place d'outils accessibles — guides, fiches pratiques, ateliers —, pour renforcer les compétences citoyennes.

Valorisation des expériences locales et partage des savoirs entre collectifs.

« RECONNAISSANCE DE LA FORMATION COMME UN DROIT FONDAMENTAL »

Formations proposées

- **Formation «Découverte»** : une journée en territoire, pour initier les participants aux droits des consommateurs et à l'action d'Indecosa-CGT ;
- **Formation «Présentation»** : cinq jours au Centre de formation CGT Benoît Frachon, également proposée en territoire, pour approfondir les connaissances et renforcer la capacité d'action collective ;
- **Formation «Relation client Banque»** : module spécifique pour comprendre les pratiques bancaires, défendre les usagers et améliorer la relation client ;
- **Formation «Consommation numérique»** : sensibilisation aux enjeux du numérique, protection des usagers et lutte contre les dérives digitales ;
- **Formation Santé – «Mandaté RU»** : formation dédiée aux représentants des usagers en Commissions des Usagers, pour renforcer leur rôle et leur légitimité ;
- **Formation «Équipe dirigeante»** : destinée aux responsables et cadres militants pour développer les compétences stratégiques et organisationnelles.

Revendications

Reconnaissance de la formation comme un droit fondamental pour tous ;

Accessibilité des formations, quel que soit le territoire ou la situation sociale ;

Développement de formations adaptées aux enjeux contemporains — écologie, numérique, santé publique, finance —.

Soutien institutionnel et financier pour garantir la pérennité des dispositifs de formation.

Valorisation des représentants et des usagers formés dans les instances de concertation.

Valeurs défendues

- **Émancipation** : la formation outil de liberté et d'autonomie ;
- **Égalité** : un accès équitable à la formation pour tous ;
- **Solidarité** : partager les savoirs et renforcer les compétences collectives ;
- **Citoyenneté** : former des citoyens capables d'agir et de défendre leurs droits ;
- **Innovation** : adapter les contenus aux nouveaux enjeux sociaux et technologiques.

Le Collectif Formations est un pilier transversal qui renforce tous les autres collectifs en donnant aux citoyens et militants les moyens de comprendre, de se défendre et d'agir.

IINDECOSA-CGT

Un avenir meilleur pour tous les consommateurs



Rejoins-nous dans l'action !



AIDER

CONSEILLER

consommateurs
& usagers

DÉFENDRE

leurs droits
individuels & collectifs

REPRÉSENTER

auprès des instances
& des pouvoirs publics

PROMOUVOIR

un consumérisme social
et environnemental



contact@indecosa.cgt.org

www.indecosa.fr